

## **2) Point sur les inégalités environnementales et écologiques =**

des inégalités environnementales seraient : « Une différence de situation entre des individus ou des groupes sociaux qui s'apprécie non seulement au regard de considérations « écologiques » au sens strict (pollutions, hygiène publique, milieux naturels...), mais aussi en termes d'espace vital, de ressources renouvelables accessibles, de qualité des établissements humains, de conditions de vie, de paysage, etc. que l'on considère comme contraire aux droits ou au respect de la personne humaine, et de surcroît susceptible d'engendrer des déséquilibres préjudiciables au bon fonctionnement de la collectivité » (Comite francais pour le sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002, p. 164). une notion neuve et encore peu explorée.

Apparue en tant que telle pour la première fois dans un texte officiel lors du Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg en 2002, elle suggère la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux dans l'élaboration de meilleures conditions d'égalité entre les individus,

**un nouveau type d'inégalité ou une nouvelle façon de relier et d'analyser un ensemble d'inégalités ?**

**Comment mettre en lien l'environnement et la question sociale ?**

**Une notion initiée aux EU**

**a) Une émergence internationale**

**Une notion initiée aux EU**

# Justice spatiale et environnement

# Spatial Justice and Environment

EDITO / EDITORIAL

DOSSIER THÉMATIQUE / FOCUS

ESPACE PUBLIC / PUBLIC SPACE

JSSJ A LU / JSSJ REVIEWS



**LA JUSTICE  
ENVIRONNEMENTALE AUX  
ÉTATS-UNIS : CONSTRUCTION  
ET USAGES D'UNE  
CATÉGORIE D'ANALYSE ET  
D'UNE CATÉGORIE D'ACTION**



**ENVIRONMENTAL JUSTICE  
IN THE US: CONSTRUCTION  
AND USES OF A FLEXIBLE  
CATEGORY. AN APPLICATION  
TO TRANSPORTATION  
POLICIES IN THE SAN  
FRANCISCO AREA**



## Comprendre et construire la justice environnementale

David Blanchon, Sophie Moreau, Yvette Veyret

DANS **ANNALES DE GÉOGRAPHIE** 2009/1-2 (n° 665-666),

PAGES 35 À 60

🗨 CITER OU EXPORTER

📖 AJOUTER À MA BIBLIOTHÈQUE

📌 SUIVRE CETTE REVUE

ARTICLE

RÉSUMÉ

PLAN

BIBLIOTHÈQUE

AUTEURS

SUR UN SUJET PROCHE

📄 TÉLÉCHARGER

🔗 This article is available in English on **Cairn International**

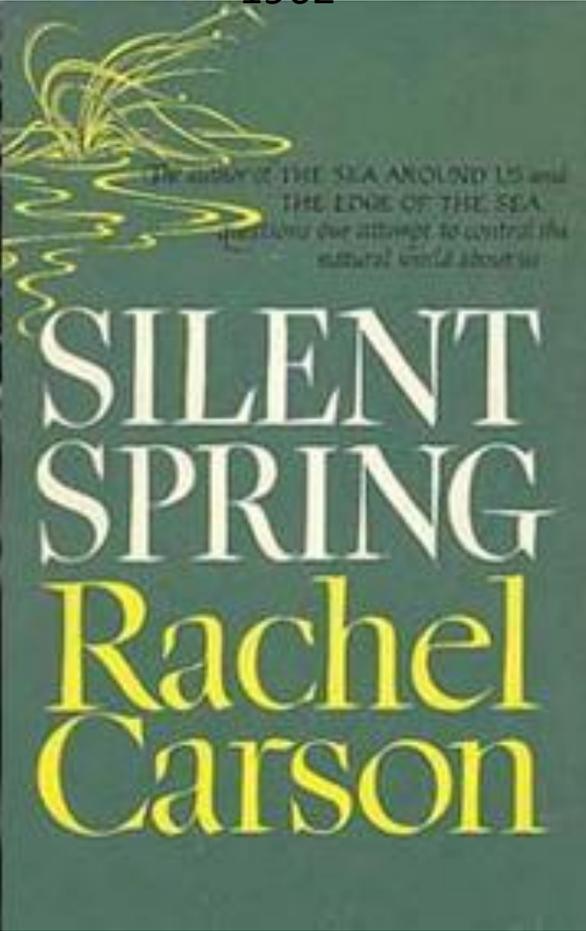
Aux États-Unis, les mouvements sociaux défendant l'« environmental justice » ont près de 30 ans, et dès 1994 l'EPA (Environmental Protection Agency) eut pour mission officielle de détecter et si possible réduire les « injustices environnementales » qui recouvraient les discriminations raciales et sociales. A contrario, en France, ce n'est qu'en 2003 que le Ministère de l'équipement témoigne de son intérêt pour les « inégalités écologiques » définies par l'IFEN en 2006. La justice environnementale apparaît ainsi en France comme un objet méconnu dans la littérature académique et dans les politiques publiques, et presque saugrenu, tant l'environnement est présenté comme un domaine apolitique et consensuel.

Cet article se propose d'explorer les relations entre les inégalités sociales et les inégalités

1

2

1962



8 octobre

### « Sí se puede » Obama rend hommage au syndicaliste chicano César Chávez

G+1 0

Il n'est jamais trop tard pour découvrir son « *inner Latino* ». Surtout pour Barack Obama. Car bien avant "Yes we can" il y avait "Sí se puede", le cri de ralliement de César Chávez, le dirigeant syndical chicano des années 60/70, héros des ouvriers agricoles hispaniques et symbole d'un certain « *latin power* » que la campagne démocrate espère récupérer aujourd'hui, à quatre semaines des élections.

Ce matin, lors de son premier meeting électoral de la semaine, M. Obama rendra hommage à M. Chávez dans la petite ville de Keene, à 200 kilomètre au nord de Los Angeles où se trouvent la maison et la tombe du militant, qui seront déclarés monuments nationaux.



Un honneur, déclare Paul Chávez, fils du syndicaliste, et président de la fondation qui porte le nom de son père « *même si le gouvernement n'a pas vraiment reconnu le rôle des Latinos ni des ouvriers agricoles, qui se sentent oubliés, alors qu'ils sont les premiers à répondre en temps de crise* ».

Décédé en 1993, M. Chávez est toujours une figure très populaire parmi les Hispaniques, en particulier en Arizona, où il est né, et en Californie, d'où il dirigeait son syndicat.

# U.S. Environmental Protection Agency

Contact Us Share

## Toxics Release Inventory

Air emissions of toxic chemicals from industrial facilities went down 56% from 2005 to 2015.

[Read the press release](#)

[Learn about where you live](#)

[Read more about TRI](#)

1

2

3

### Acting Administrator Catherine McCabe



EPA's mission is to protect human health and the environment.

- [Learn more about our mission and what we do.](#)
- [Biography](#)

## Popular Topics



[Acid Rain](#)

[Bed Bugs](#) | [Las Chinchas](#)

[Climate Change](#)

[Drinking Water](#)

## News



• [Southeast Regional Rain Catcher Nominations](#)

• [\\$12.7M for Small Drinking, Waste Water Systems](#)

## Your Community



[Community Resources](#) - key resources to address local environmental challenges.

Learn about conditions where you live.

address, ZIP Code, or place

Go

Le but de la justice environnementale est d'assurer que toute personne, au regard de sa race, de son origine nationale ou de son revenu est protégée par des impacts disproportionnés des risques environnementaux. Pour être qualifiées de communautés de justice environnementale, les résidents doivent être pauvres ou issus d'une minorité ethnique et exclus des politiques environnementales ou sujettes à des impacts ou à des risques environnementaux disproportionnés. » (U.S. Environmental Protection Agency, Office of Environmental Justice, 2000

# Environmental Justice

CONTACT US

SHARE

[Environmental Justice \(EJ\)  
Home](#)[Learn About Environmental  
Justice](#)[EJ 2020 Action Agenda](#)[Plan EJ 2014](#)[National Environmental  
Justice Advisory Council](#)[Grants and Resources](#)[EJ in Your Community](#)[Federal Interagency  
Working Group on EJ](#)[EJ and National  
Environmental Policy Act](#)[EJ and Title VI](#)[EJ for Tribes and  
Indigenous Peoples](#)[Equitable Development  
and EJ](#)[Community Voices on EJ](#)

## National Environmental Justice Advisory Council

The National Environmental Justice Advisory Council (NEJAC), a federal advisory committee to EPA was established September 30, 1993. The Council provides advice and recommendations about broad, cross-cutting issues related to environmental justice, from all stakeholders involved in the environmental justice dialogue. In addition, the NEJAC provides a valuable forum for discussions about integrating environmental justice with other EPA priorities and initiatives.

The NEJAC provides independent advice and recommendations to the EPA Administrator. The Council's efforts include the evaluation of a broad range of strategic, scientific, technological, regulatory, community engagement, and economic issues related to environmental justice.

The Council's major objectives are to provide advice and recommendations about EPA efforts to:

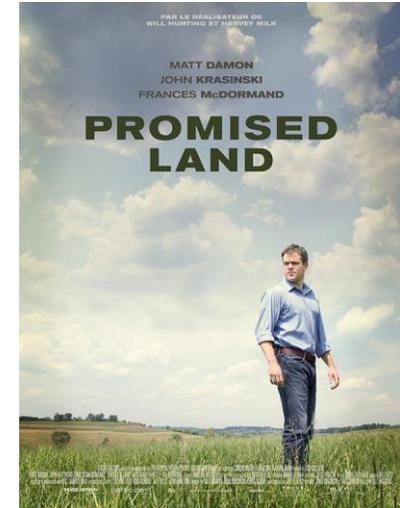
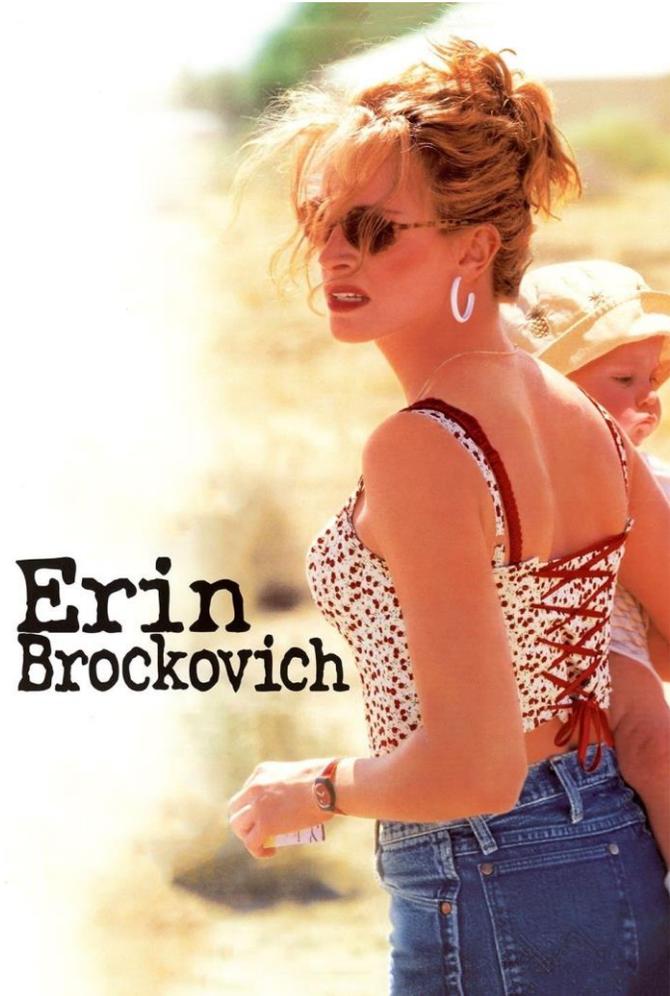
1. Integrate environmental justice considerations into Agency programs, policies and activities.
2. Improve the environment or public health in communities disproportionately burdened by environmental harms and risks.

### Related Content

- [About the Federal Advisory Committees Act \(FACA\) at EPA](#)
- [EPA Federal Advisory Committees](#)



NEJAC's youth-led advisory Work Group on Youth Perspectives on Climate - Check for updates [here](#).



Cette notion s'est ensuite diffusée dans le monde par des actions militantes

- Pays du sud =
- X mvt de défense du cadre de vie, de protection de la nature ( cours HK sur l'aménagement du territoire FNE) en France et en Europe



ASIE-PACIFIQUE



## Bhopal : huit personnes jugées coupables en Inde

Huit personnes ont été jugées coupables pour leur implication dans la catastrophe de Bhopal, le pire accident de l'histoire industrielle mondiale.

Le Monde avec AFP

Publié le 07 juin 2010 à 09h39 - Mis à jour le 07 juin 2010



Vingt-cinq ans après la catastrophe de de l'usine chimique de Bhopal en Inde, le pire accident industriel de tous les temps, les huit anciens dirigeants locaux de l'usine ont été condamnés lundi 7 juin à deux ans de prison et à 100 000 roupies d'amende (1 756 euros). Il s'agit des premières condamnations après la catastrophe qui a fait plus de 25 000 morts et plus de 100 000 malades dans le centre de l'Inde. Ils ont été reconnus coupables de "mort par négligence". Le groupe Union Carbide, propriétaire de l'usine d'où s'était échappé un nuage de gaz mortel le 3 décembre 1984, a été condamné à 8 000 euros d'amende.

L'Américain Warren Anderson, alors PDG d'Union Carbide, figurait parmi les accusés, mais il n'a pas été nommé lors du verdict après que la cour l'eut déclaré "en fuite". Les cadres dirigeants avaient été accusés d'homicide en 1987 mais, à l'indignation des survivants, les chefs d'accusation avaient été réduits en 1996 à celui de "mort par négligence" avec une peine de prison maximale de deux ans. "Même avec ce jugement de culpabilité, que signifie deux ans de peine de prison?", s'est interrogé Sadhna Karnik, membre d'une association de victimes. "Ils vont

Tab. 1 : **TYPLOGIE DES MOUVEMENTS POUR LA JUSTICE ENVIRONNEMENTALE. CLASSIFICATION OF GROUPS FOR ENVIRONMENTAL JUSTICE.**

Lieux concernés	Contexte social politique	Marqueur des injustices	Conception de l'environnement	Indicateurs environnementaux	Cas emblématiques
États-Unis	système politique démocratique fortes inégalités socio-spatiales, ségrégation urbaine	risques industriels urbains	cadre de vie	état de santé des populations	Warren County
Pays émergents	Société démocratique Très fortes disparités socio-économiques, Ségrégation urbaine	Risques industriels et urbains  Question de l'accès aux ressources	cadre de vie  Accès aux ressources (économiques, culturelles, identitaires)	état de santé des populations  absence de droit, pauvreté, exclusion d'espaces protégés ou/et appropriés	Thor Chemical en Afrique du Sud ; Bhopal en Inde Chico Mendes au Brésil ; Mouvement Chipko en Inde ; Narmada Bachao Andolan en Inde
Pays les plus pauvres	Forte pauvreté Peu de relais politiques	Question de l'accès aux ressources Exclusion des aires protégées	Accès aux ressources	Peu de données sur l'environnement	Ogoni au Nigeria
Pays non démocratiques	Absence de liberté d'expression	Contestation écologique naissante	Problèmes de pollution localisés	Non communiqués généralement au grand public	Chine

la pollution causée par Thor Chemicals, une multinationale basée en Angleterre qui importait des déchets toxiques en Afrique du Sud. Earthlife et l'EJNF ont travaillé en lien avec le Legal Resources Center, le syndicat Chemical Workers Industrial Union, les ouvriers victimes des pollutions et les communautés locales. Cette action a réuni une alliance de syndicats, de paysans et de groupes environnementaux de différents pays, et, selon Barnett, elle a été un tournant crucial dans le recadrage et le « brunissement » de l'environnementalisme en Afrique du Sud

au départ un groupe de villageoises illettrées de la région du [Garhwal](#) (Etat de l'[Uttarakhand](#)) en [Inde](#), qui se sont opposées à l'exploitation commerciale de leurs forêts. Le mouvement est surtout connu pour sa tactique consistant à se coller aux arbres, en les entourant de ses bras pour empêcher que l'on ne les coupe ou scie.

Le **Mouvement pour la survie du peuple ogoni**, plus connu sous le nom **MOSOP** signifiant **MOVement for the Survival of the Ogoni People**, est un mouvement social né vers 1990 dans le Sud du Nigeria dont le but est de défendre les intérêts du [peuple ogoni](#) face aux abus commis par la compagnie pétrolière [Royal Dutch Shell](#) et le gouvernement nigérian.

- + puis elle venue par l'institutionnel / notamment par la diplomatie environnementale / X textes internationaux a minima pour certains
- 
- Dans les agences internationales
- Sommet de la terre Johannesburg 2002

Dans les législations nationales = ex en France

La Charte consacre ensuite une nouvelle catégorie de droits constitutionnels, concernant le "**droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé**" (art. 1). Ces droits nouveaux s'ajoutent aux droits civils et politiques et aux droits économiques et sociaux. Toute personne a donc le droit d'accéder aux informations sur l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant des conséquences sur l'environnement (art. 7). **Ces droits s'accompagnent aussi de devoirs.** Ainsi, chacun doit participer à la préservation et à l'amélioration de l'environnement (art. 2), prévenir ou limiter les conséquences des atteintes qu'il peut porter à l'environnement (art. 3), et contribuer à leur réparation (art. 4).

- b) Des inégalités complexes à mesurer
- Comment les prendre en compte ?

LES INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES

# Les inégalités environnementales

La mesure des inégalités environnementales entre les individus est un sujet encore peu exploré. Pourtant, les territoires peuvent présenter des disparités importantes sur le plan environnemental selon les activités industrielles implantées, leur richesse en milieux naturels (montagne, littoral, forêts) ou leur exposition aux risques\* naturels. Certains territoires (Nord - Pas-de-Calais, zones urbaines sensibles) sont même dans des situations de cumul d'inégalités avec des populations défavorisées qui vivent dans un cadre de vie plus ou moins dégradé. Certaines études montrent cependant que les populations vivant à proximité des sources de nuisances ou exposées à des risques naturels ne perçoivent pas systématiquement de manière négative leur environnement.

S'interroger sur les inégalités environnementales fait se rencontrer deux sujets qui, jusqu'alors, « s'ignoraient » : l'environnement et les inégalités sociales. Avec l'affirmation du développement durable\* comme principe directeur des politiques environnementales, ce sujet encore peu exploré nécessitera à l'avenir la mise en place d'un système d'information capable d'apporter aux décideurs des connaissances fiables à des échelles très fines (communes, quartiers, îlots, voie, rue).

## Un intérêt récent

Le frein principal à la prise en compte des inégalités environnementales par les pouvoirs publics est en

Les impacts

## Les quatre dimensions des inégalités écologiques

- « **Les inégalités territoriales** renvoient aux différences de qualité des territoires et à la répartition différentielle des groupes de population sur ces territoires. L'approche problématique, dans ce cas, est celle de la temporalité longue de transformation des territoires, précisément de la façon dont l'héritage du passé conditionne les voies possibles de leur développement.
- **Les inégalités d'accès à l'urbanité et au cadre de vie** se réfèrent, pour les différentes catégories de citoyens, aux possibilités inégales de mobilité en ville, d'usage des espaces et des biens publics, d'accès aux services, ainsi qu'aux possibilités inégales de choix des lieux de résidence et de réalisation des parcours résidentiels.
- **Les inégalités par rapport aux nuisances et aux risques** (naturels, technologiques, industriels...) désignent des inégalités de production et d'exposition aux nuisances (liées aux lieux de résidence, aux modes de vie et d'activité...), l'inégale perception et appréciation de ces nuisances (bruit, pollutions...), l'accès inégal à l'information sur les risques encourus et le traitement inégal de ces risques (assurance, précaution, indemnisation, réparation...).
- **Les inégalités dans la capacité d'action et d'interpellation de la puissance publique pour la transformation du cadre de vie**, quant à elles, se réfèrent à la place et au rôle des habitants, des associations, des aménageurs, des techniciens des villes, des acteurs politiques et économiques dans les médiations et les décisions présidant à la conception et à la réalisation des projets d'aménagement du cadre de vie, à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques urbaines aux différentes échelles territoriales ».

Source : Laigle L., Oehler V., 2004.

## 2. Des indicateurs pour mesurer la qualité du territoire

Les grilles d'indicateurs créées dans le cadre de ce travail ont pour but de renseigner sur la répartition des IEE à une échelle infra communale sur la CA de La Rochelle. Les résultats de cette approche sont présentés dans la partie 5 du Chapitre 4. Les thèmes abordés couvrent les différents champs des IEE :

- Les inégalités territoriales sont traitées à travers deux grilles: une première évalue les facteurs de dynamisme territorial, et une seconde apprécie l'environnement naturel et paysager.
- Les inégalités d'accès sont traitées à travers la grille d'évaluation de l'accessibilité physique et celle de l'accessibilité économique au logement.
- Les inégalités face aux risques et aux nuisances sont répertoriées à travers une grille d'état des lieux des risques et des nuisances.
- Les inégalités dans la capacité d'agir sont analysées grâce à la grille d'état des lieux vie sociale et capacité d'action.

peuvent conduire à des injustices

- La non-reconnaissance des spécificités sociales et culturelles des groupes sociaux, et en particulier de la singularité de leur relation à leur environnement, clé d'un système d'oppression et débouchant sur :
- L'impuissance politique en matière d'environnement, soit l'incapacité à faire entendre sa voix.
- L'accaparement d'un bien environnemental (ressource, cadre de vie valorisé) par un groupe social et/ou la privation d'accès pour le groupe victime.
  - Enfin, dernière forme d'oppression ajoutée par D. Harvey (1992) : les dévastations écologiques pénalisant certains groupes sociaux plus que d'autres, et menaçant pour les générations futures

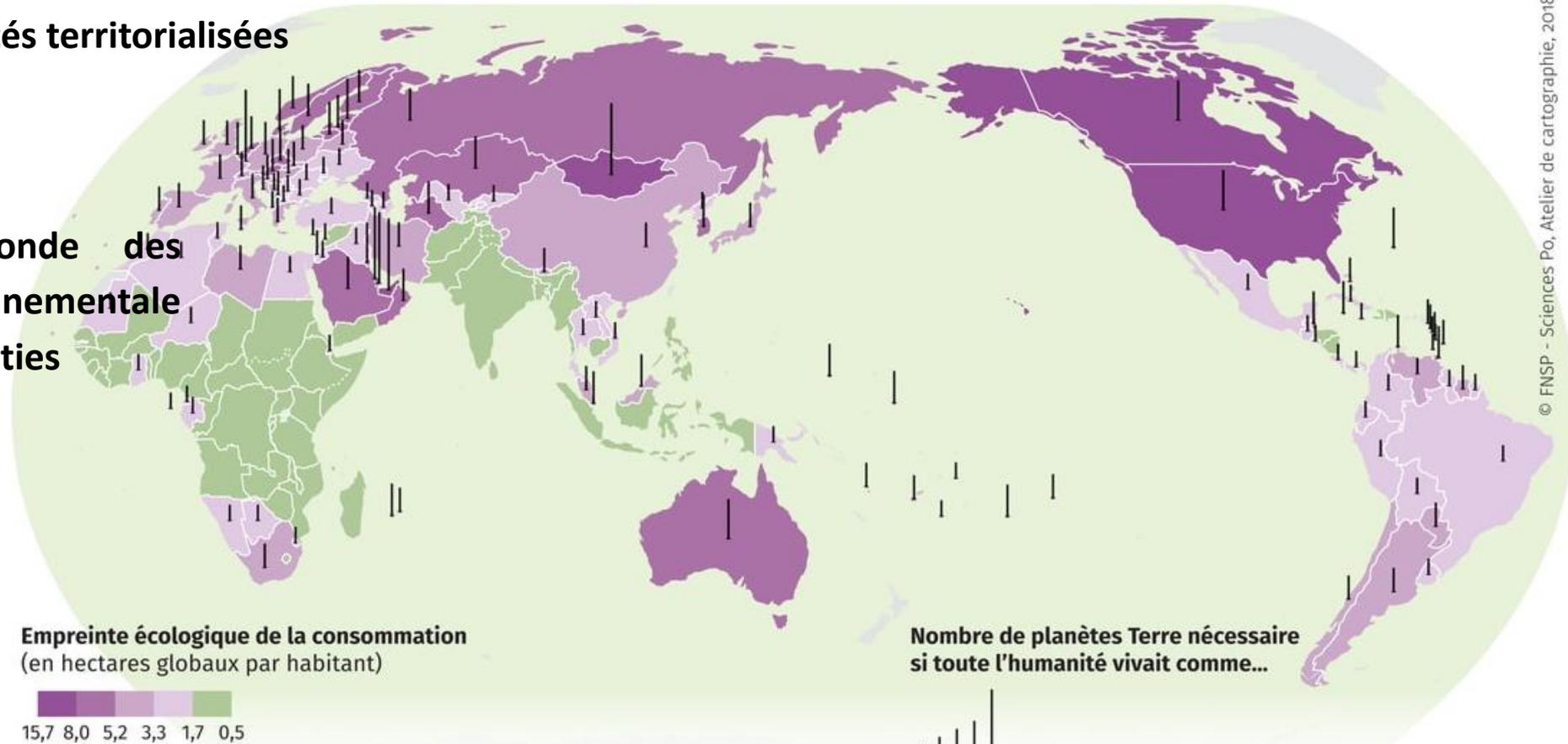
**Des inégalités multidimensionnelles**

**Faudrait construire un indicateur du bien être territorial**

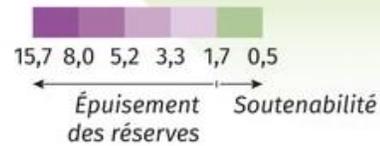
L'empreinte écologique mesure la superficie nécessaire pour produire les ressources consommées et absorber la pollution émise.

### c) des inégalités territorialisées

A l'échelle du monde des inégalités environnementales inégalement réparties



**Empreinte écologique de la consommation**  
(en hectares globaux par habitant)



Avec 15,7 hectares globaux, les citoyens du Qatar consomment et produisent neuf fois plus de ressources et de déchets que notre planète ne peut respectivement régénérer et absorber dans l'atmosphère.

**Nombre de planètes Terre nécessaire si toute l'humanité vivait comme...**



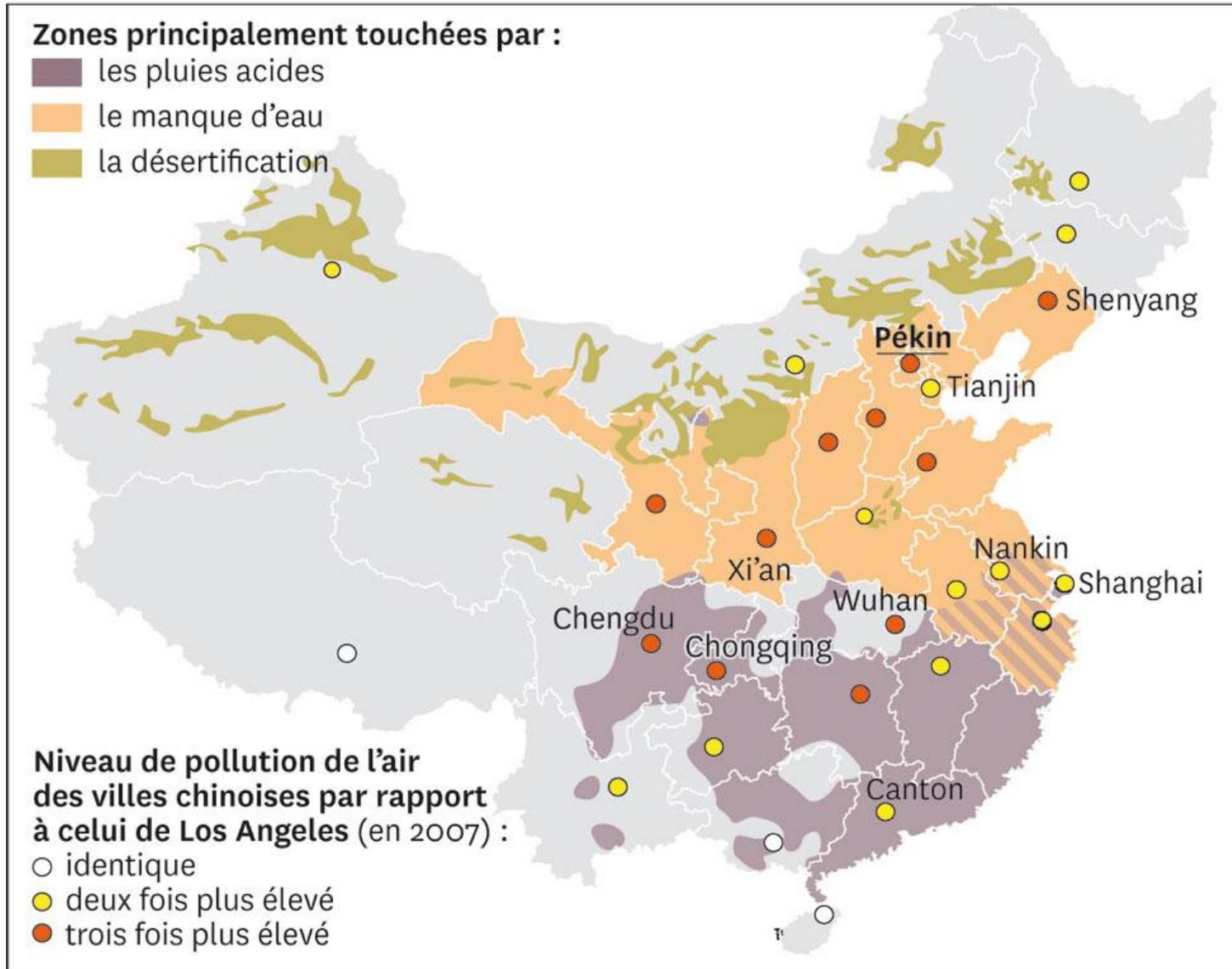
Si la population mondiale vivait comme plus de 5 planètes Terre seraient nécessaires. Seules les valeurs supérieures à une planète Terre sont indiquées.

Source : Global Foot print Network, *National Footprint Accounts 2018 Edition*, [www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org)  
Info & téléchargement

© FNSP - Sciences Po, Atelier de cartographie, 2018



# Le coût environnemental de la croissance Des grands émergents



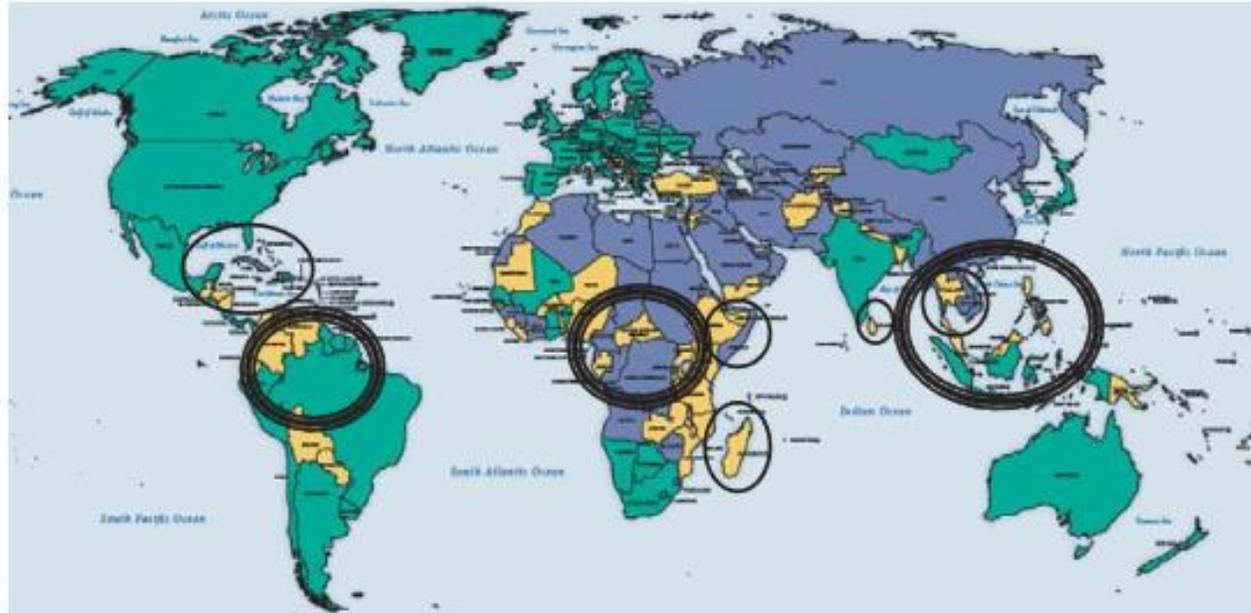
Cf la Sibérie russe

Pour les cubes

les inégalités de développement humain, et plus exactement la pauvreté monétaire et de « capacités » (au sens de Sen), accroissent les dégradations de l'environnement dans les pays en quête de développement / bloquent le dével

Ex d'Haiti

### Gouvernance, déforestation et biodiversité



- : « zones critiques » (*hotspots*) tropicales de la biodiversité mondiale
- ◉ : zones de déforestation tropicale
- pays non libres   ■ pays libres   ■ pays partiellement libres

Source : Freedom House, Conservation International et Nations Unies.

## 2 Les catastrophes naturelles en Haïti entre 1909 et 2010

	Nombre de catastrophes	Nombre de morts	Nombre total de personnes affectées	Dégâts (en dollars)
Sécheresse	6		2,3 millions	1 milliard
Séisme	2	Environ 250 000 en 2010	Plus de 1,3 million en 2010	Plusieurs milliards en 2010
Inondation	34	6 300	520 000	2 milliards
Glissement de terrain	2	300	1 100	
Tempête tropicale	25	14 500	3,6 millions	5 milliards

En effet, Haïti est l'un des États les plus pauvres du continent américain (plus de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar par jour, 80 % avec moins de 2 dollars). Estimée à près de 9,5 millions d'habitants, soit une densité moyenne de plus de 300 hab./km<sup>2</sup>, cette population continue de croître au rythme de 2 % par an, augmentant ainsi la pression démographique et l'urbanisation. Les villes se développent de façon incontrôlée avec d'immenses quartiers d'habitat précaire : à Port-au-Prince, la capitale dont la population est d'environ 3 millions d'habitants, 50 % de ceux-ci vivent dans les bidonvilles qui encerclent la ville. Situés dans des secteurs exposés, avec des infrastructures mal entretenues ou insuffisantes, ces bidonvilles sont les plus affectés lors des intempéries. L'ampleur des dégâts et le nombre de victimes sont révélateurs de la faillite d'un État incapable de mettre en place des mesures de prévention et d'encadrement des populations à l'annonce des cyclones, comme c'est le cas dans d'autres îles des Caraïbes. Comme toutes les îles des Caraïbes, Haïti dispose des informations diffusées par le centre de prévision de Miami – Tropical Prediction Center National Hurricane Service de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) et du National Weather Service. Des avis sont diffusés toutes les six heures pour informer les États des caractéristiques du phénomène surveillé, des territoires éventuellement menacés et de l'évolution en cours.

Dans les départements français d'outre-mer, les consignes de sécurité et les plans d'alerte mis en place par les autorités

prélectorales sont très efficaces ; il existe une véritable « culture du risque » : chacun connaît les gestes avant, pendant et après le cyclone. Si l'économie locale est fortement perturbée à la suite des dégâts causés aux infrastructures et à l'agriculture, on déplore peu de victimes humaines. Il en est de même à Cuba où des évacuations préventives massives des littoraux sont organisées dès qu'un ouragan menace le pays. En Haïti, les possibilités d'alerte et d'évacuation sont beaucoup plus réduites. Lorsque les informations parviennent aux populations, elles ne peuvent pas être appliquées correctement faute de ressources suffisantes pour se protéger (constitution de stocks, protection de l'habitation...) ou se déplacer.

L'exemple d'Haïti montre bien que le risque cyclonique est davantage lié à la forte vulnérabilité sociale induite par l'extrême pauvreté de la population, par le manque ou l'insuffisance de mesures de prévention et d'évacuation, qu'à l'intensité de l'aléa. Après chaque catastrophe, les ONG et les institutions internationales doivent pallier les insuffisances de l'État. Malgré la mise en place sous l'impulsion du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en 2001, d'un système national de gestion des risques et des désastres, les pertes humaines et les dégâts matériels restent importants et la remise en état est très lente. L'accumulation de catastrophes et l'ampleur de la tâche finissent par lasser les donateurs et épuiser le système d'aide, repoussant d'autant les perspectives et les conditions d'un développement. On entre donc dans une sorte de spirale négative dans laquelle la

## boucle négative sociale-environnementale l'ex d'Haiti

### Pauvreté

### Pression démographique = piège malthusien

### Construction dans des secteurs vulnérables

### Prédation des milieux / disparition de la forêt

### Mauvaise gouvernance / inertie des acteurs du risque

### Difficultés des aides extérieures

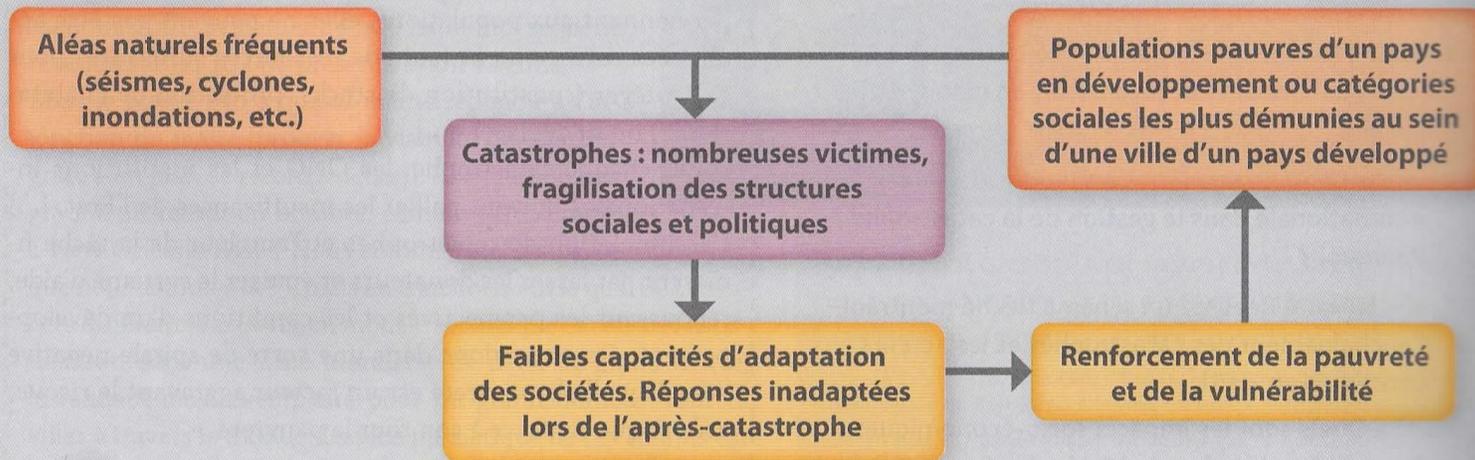
« la pauvreté est un facteur aggravant du risque  
Le risque aggrave la pauvreté »

pauvreté est un facteur aggravant le risque, et le risque renforce à son tour la pauvreté. Dans cette logique, les questions de développement durable semblent bien éloignées des préoccupations d'une population qui lutte quotidiennement pour assurer ses besoins élémentaires, aussi les actions en faveur de la réhabilitation de l'environnement sont-elles ponctuelles et limitées. Elles sont conduites par le truchement des bailleurs de fonds. Ainsi, pour lutter contre la dégradation des sols et des ressources naturelles, un programme de lutte contre la désertification a été défini. Il doit être mis en œuvre dans le cadre de la Convention internationale de lutte contre la désertification (CCD).

## EN CONCLUSION

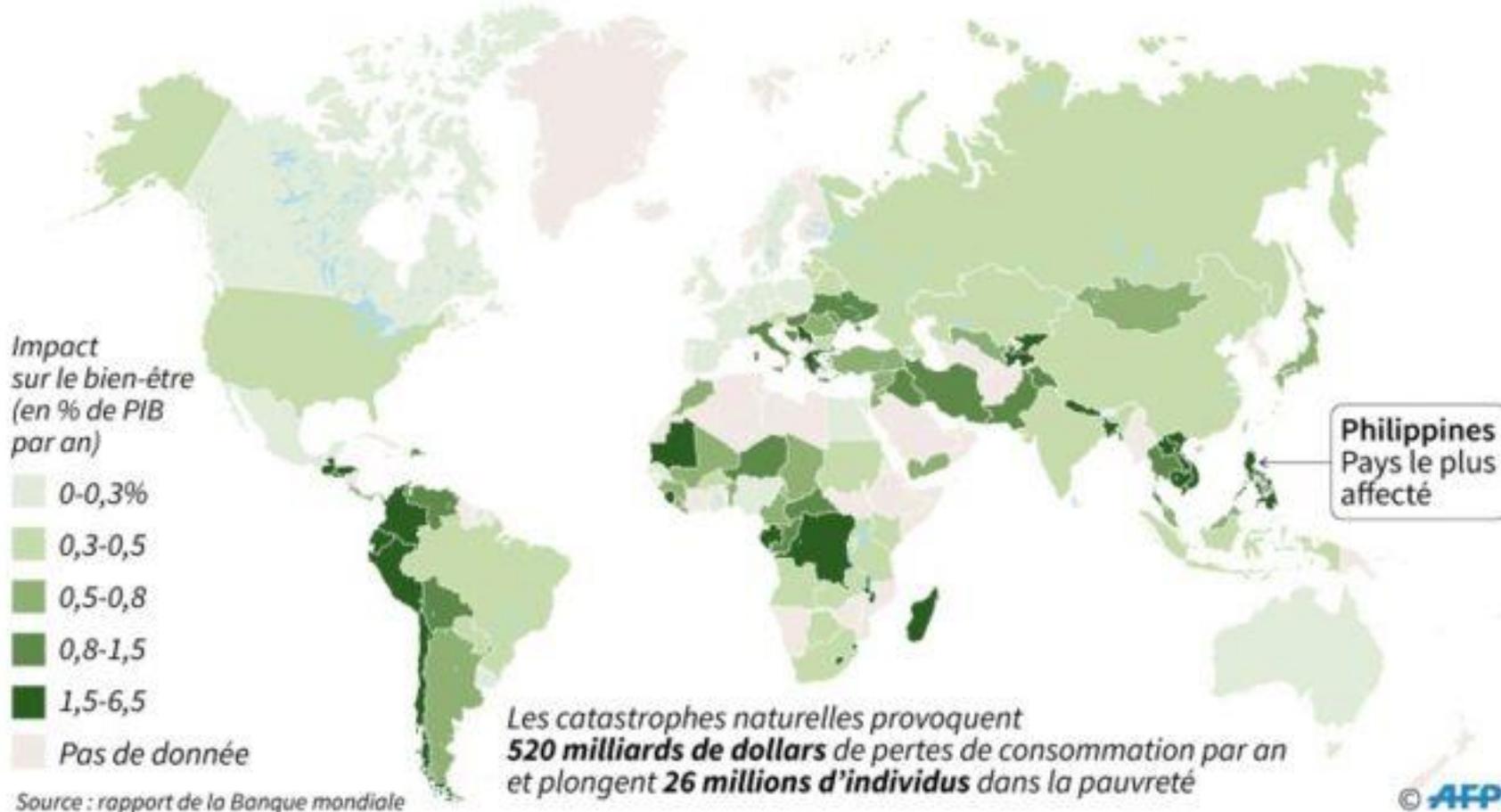
Les catastrophes, dites « naturelles » par le seul fait qu'elles sont déclenchées par des cyclones, des inondations, des glissements de terrain et des séismes sont ancrées dans des contraintes d'ordre démographique, socioéconomique et politique. Les autorités internationales ont reconnu que la pauvreté est le premier facteur de vulnérabilité d'Haïti. La réduction efficace du risque passe par une réduction de la pauvreté et une amélioration de la gestion des risques et de l'accès aux services.

## Schéma bilan ► La forte vulnérabilité des populations pauvres face aux risques

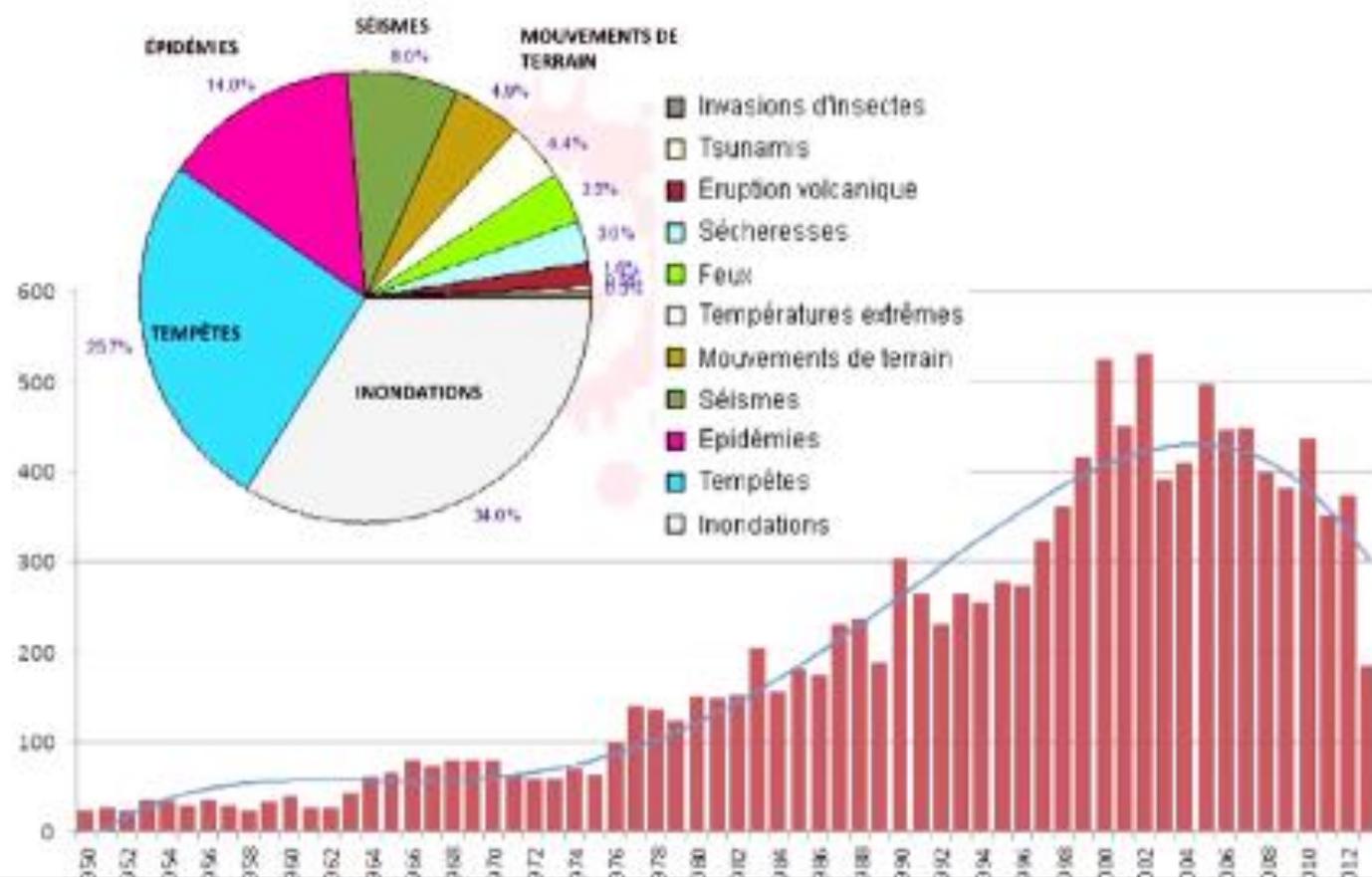


## Les pays pauvres plus vulnérables aux catastrophes naturelles

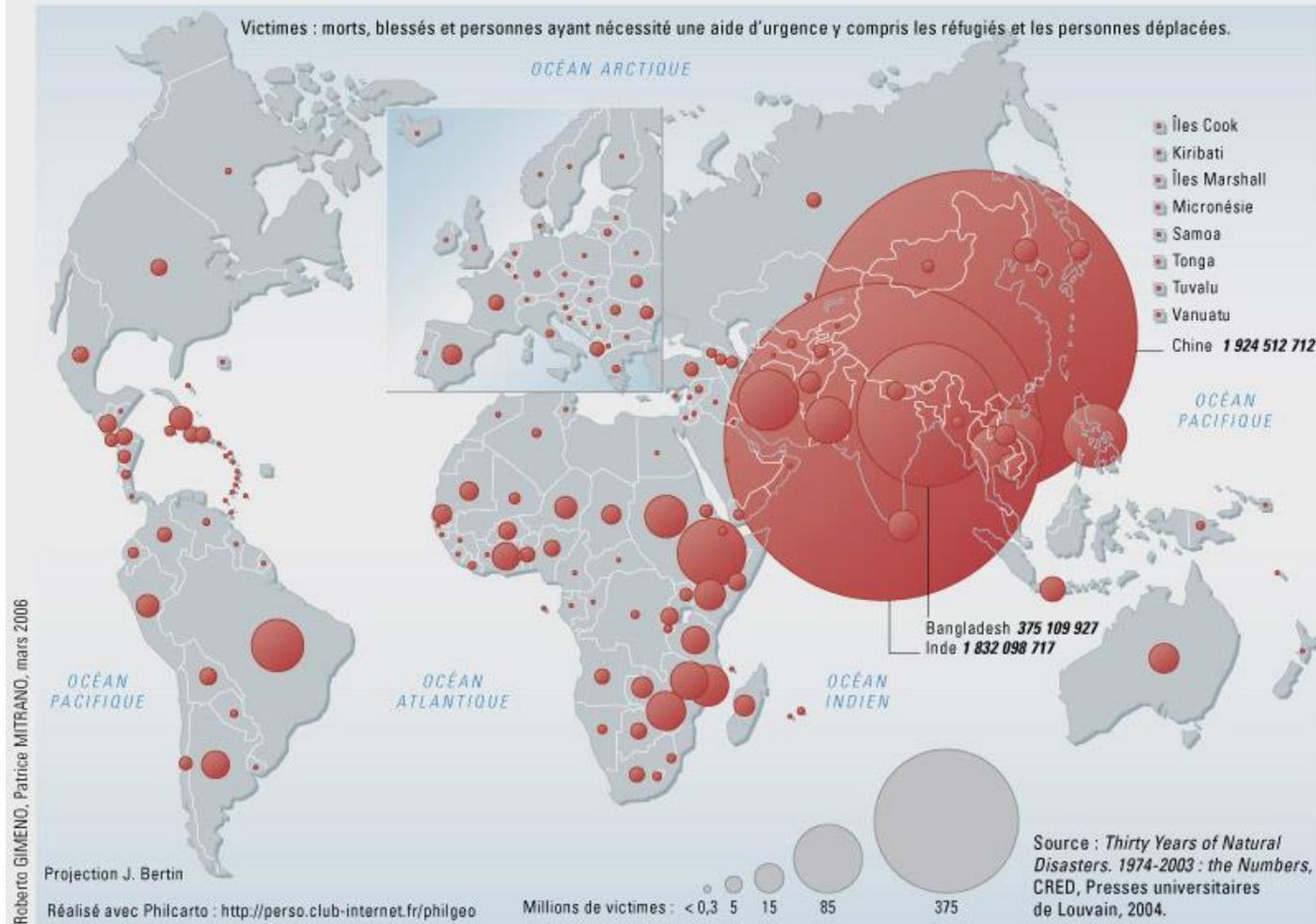
Elles affectent le bien-être de 117 pays



## Évolution du nombre de catastrophes naturelles dans le monde de 1950 à 2012



## Les victimes de catastrophes naturelles (1974-2003)



© *Questions internationales*, numéro 19, La Documentation française, Paris, mai-juin 2006.  
<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/revues/qi/sommaires/19/sommaire19.shtml>

## Les facteurs de vulnérabilité

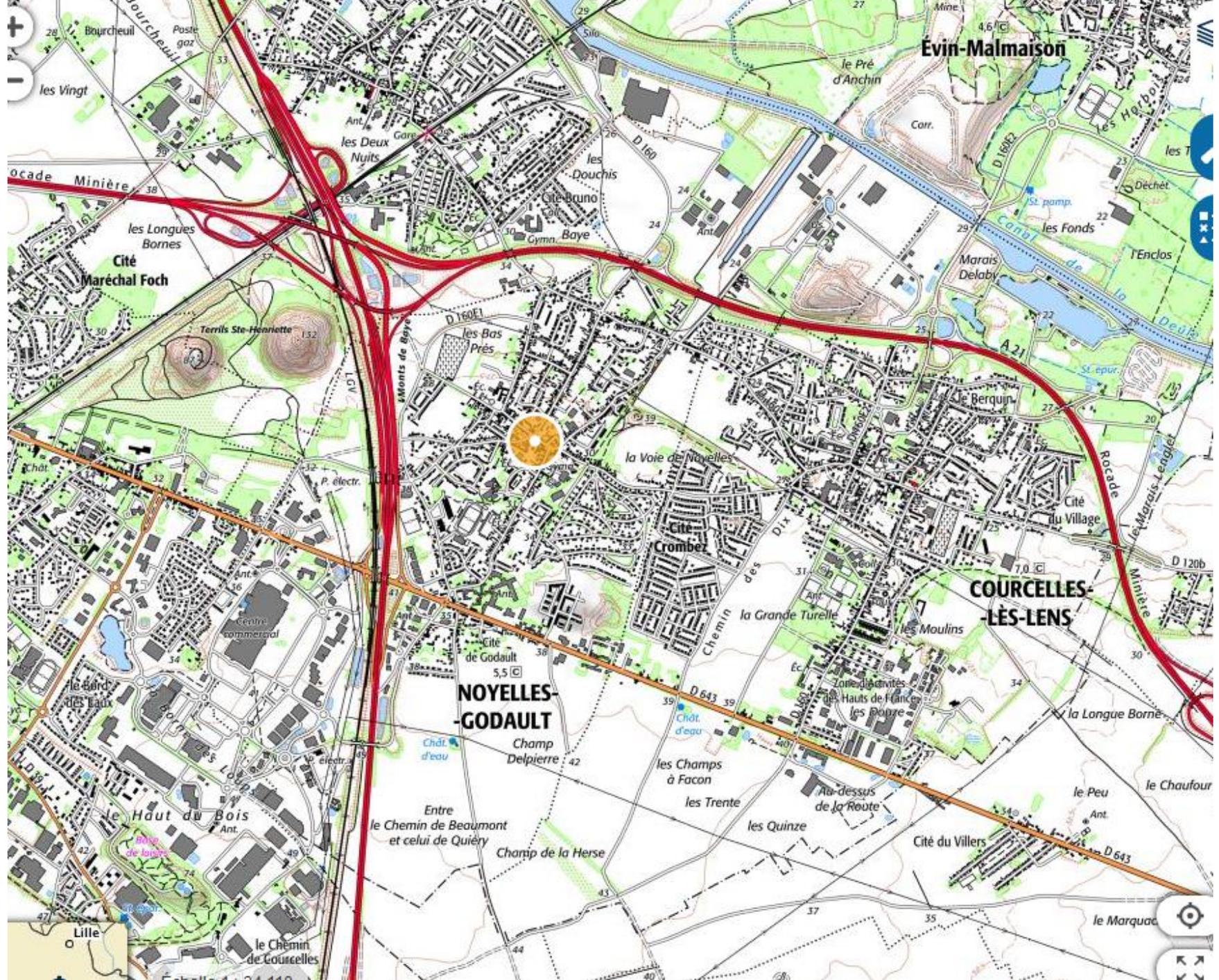
1

Montrez que l'importance de chacun des facteurs de vulnérabilité varie en fonction du niveau de développement.

<b>Facteurs biophysiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Degré d'exposition directe et indirecte</li><li>• Nature de l'aléa</li><li>• Intensité et fréquence de l'aléa</li></ul>
<b>Facteurs techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Qualité du bâti</li><li>• Qualité des systèmes d'alerte et de défense</li><li>• Qualité des infrastructures critiques</li></ul>
<b>Facteurs organisationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation de la sécurité civile</li><li>• Existence de plans de secours et de continuité d'activités</li></ul>
<b>Facteurs sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Âge, genre et niveau d'études</li><li>• Insertion dans une structure sociale ou un groupe</li></ul>
<b>Facteurs socio-économiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Indice de développement</li><li>• Revenus, pauvreté, emploi</li></ul>
<b>Facteurs cognitifs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance et conscience du risque</li><li>• Refus de prendre un risque</li><li>• Mémoire du risque</li></ul>
<b>Facteurs politiques</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transparence de la prise de décision</li><li>• Participation des populations</li><li>• Corruption</li></ul>
<b>Facteurs institutionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurance</li><li>• Accès au système juridique</li></ul>
<b>Facteurs spatiaux</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation spatiale du territoire</li><li>• Insertion du territoire dans des systèmes spatiaux plus vastes</li></ul>

A une autre échelle = Les inégalités environnementales au sein des territoires

Noyelle Godeau / un territoire marqué par les inégalités environnementales



= comment inégalités sociales et environnement sont- ils liées ?  
quelles sont les effets de ces inégalités sur les territoires ?  
quels sont les obstacles à la reconnaissance des inégalités  
environnementales ?

Metaleurop Nord, situé à Noyelles-Godault, a fermé en 2003. Cette usine produisait du plomb et du zinc depuis 1894. Elle générait des rejets atmosphériques considérables de plomb, cadmium et zinc mais aussi d'hydroxyde de soufre. Au fil des ans, les rejets atmosphériques avaient considérablement diminué, passant de 350 tonnes de plomb par an en 1970 à 18 tonnes en 2001. Quant aux rejets de zinc, ils avaient été divisés par deux depuis 1985 et ceux de cadmium par cinq.

Au cours des décennies, les retombées atmosphériques ont engendré une forte pollution des sols. Les métaux lourds, peu mobiles et peu solubles, restent confinés dans les couches superficielles du sol. Hormis le zinc, qui peut migrer plus profondément, on les trouve essentiellement dans les quarante premiers centimètres.

Toutes les études menées, de 1994 à 2001, sur l'imprégnation par le plomb des enfants habitant dans la zone polluée ont montré des résultats alarmants. Environ 10 % des enfants examinés présentaient une plombémie supérieure à la norme de 100 µg par litre de sang. Les employés de Metaleurop étaient également touchés. Ainsi, de 1996 à 2001, trente-six salariés ont été touchés par le saturnisme, maladie caractéristique de l'exposition au plomb.

Cette pollution chronique a en outre un effet sur la valeur des biens immobiliers comme le montre une étude<sup>a</sup> utilisant la méthode des prix hédoniques effectuée sur la

période 1995-1999. Celle-ci estime à plus de 20 % la dépréciation immobilière dans la zone enregistrant une teneur en plomb supérieure à 1 000 ppm, et à 6 % celle relative aux teneurs comprises entre 500 et 1 000 ppm. Cette dépréciation semble moins importante en fin de période d'étude. Les mesures adoptées par les pouvoirs publics en 1999 ont vraisemblablement entraîné une anticipation sur la décontamination future du site.

La dépréciation immobilière entraîne une polarisation sociale de l'espace : la décote permet à des ménages de plus bas revenu d'accéder à ces propriétés et empêche les populations les plus pauvres déjà présentes sur le site de quitter la zone contaminée<sup>b</sup>.

Metaleurop est un cas emblématique. Cette industrie lourde, axée sur la transformation des matières premières, est à l'origine de pollutions considérables sur une longue période. Les efforts en faveur de l'environnement, mis en œuvre ces dernières années sous la pression des pouvoirs publics, n'ont pu effacer les effets d'une pollution chronique ancienne. L'usine est fermée mais la pollution reste.

*a – Letombe G., Zuideau B. « Impact d'un établissement industriel polluant sur les valeurs immobilières de proximité : le cas de Metaleurop Nord », CLERSE – IFRESI-CNRS, université Lille 1.*

*b – Voir aussi, par exemple, Faburel G., Maleyre I., Peixoto F., 2004. « Dépréciation immobilière et ségrégation sociale pour cause de bruit des avions. Mesure économétrique et analyse territoriale dans 8 communes proches de l'aéroport d'Orly » (rapport du CRETEIL, en collaboration avec le GRATICE). 59 p.*



## JEZ - Recyclage et Valorisation France

★★★★★ 8 avis  
Service de gestion des déchets

- Itinéraires
- Enregistrer
- À proximité
- Envoyer vers votre téléphone
- Partager

D160E2, 62950 Noyelles-Godault

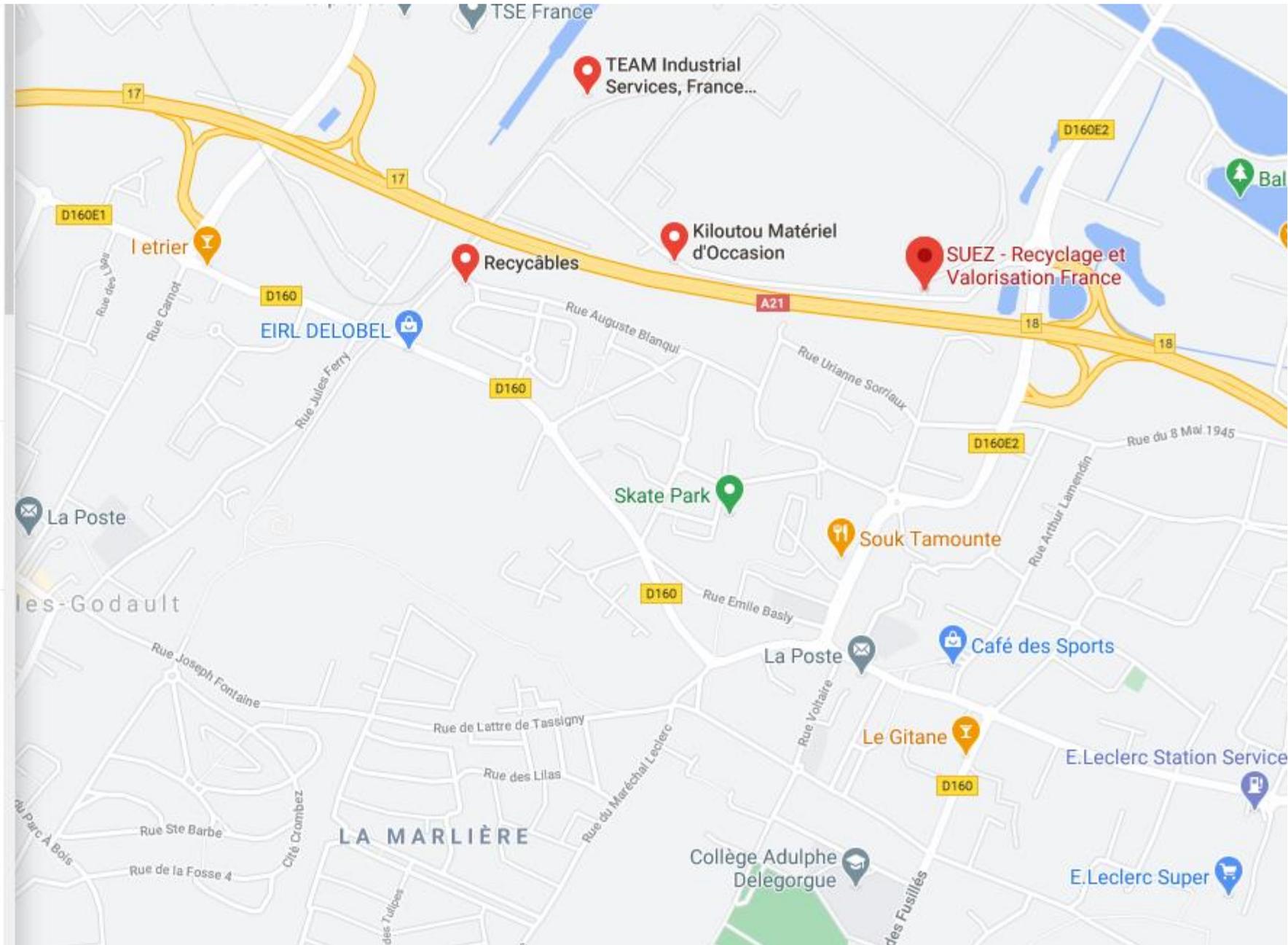
Ouvre à 09:00

suez.fr

agences.valoservices.suez.fr

03 21 13 70 80

C2F8+VV Noyelles-Godault



## PIG METALEUROP



Par arrêté, la Préfecture a qualifié de Projet d'Intérêt Général (PIG) la protection de la zone située autour de l'ancienne usine Métaleurop. L'objectif du PIG est de prévenir les risques liés à la pollution des sols par le plomb et le cadmium.

Une nouvelle cartographie a été établie déterminant deux zones en fonction de la concentration en plomb et en cadmium dans le sol.

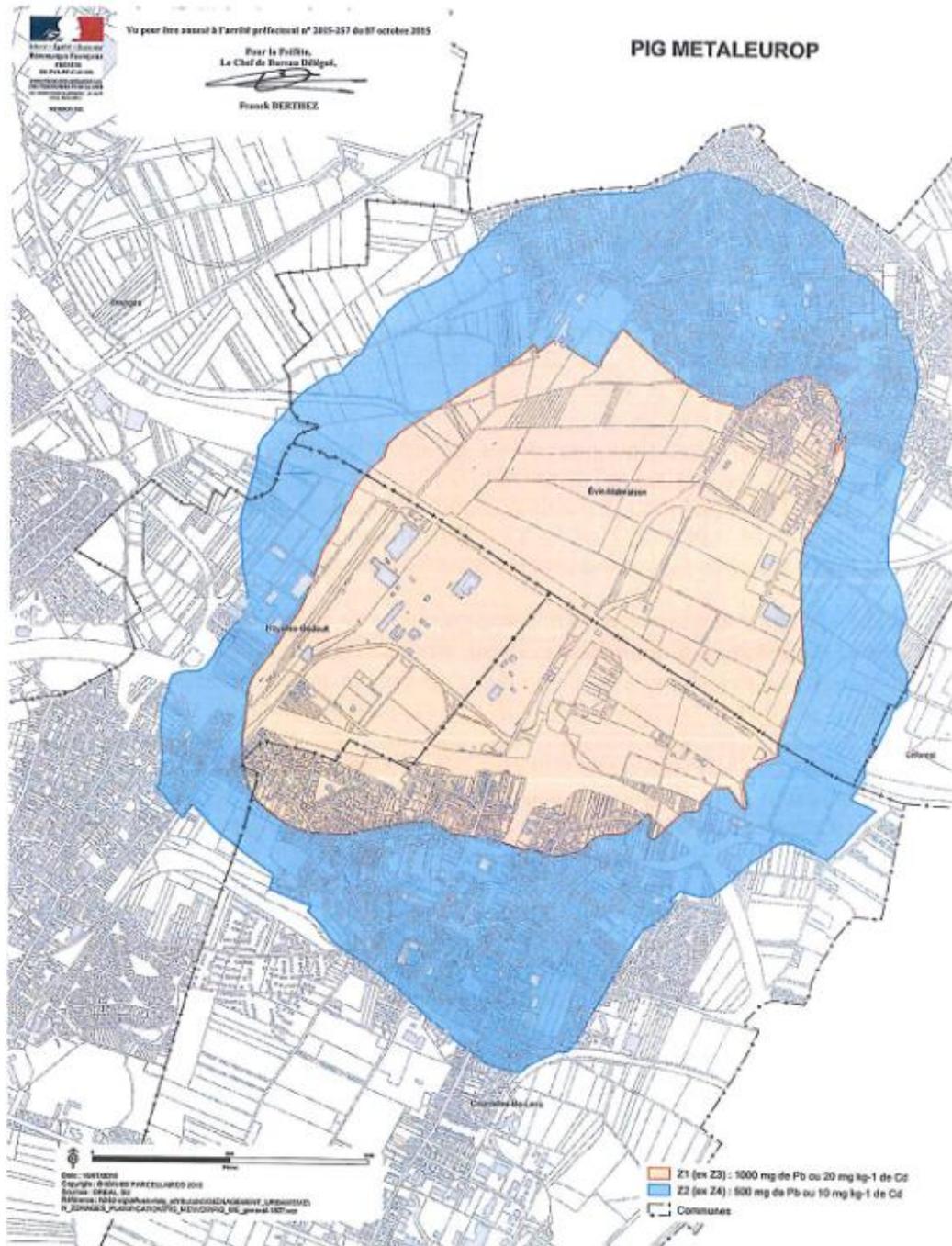
Pour savoir si votre propriété est située dans le périmètre du PIG, vous pouvez consulter le site de la Préfecture en cliquant sur [ce lien](#).

La Préfecture a également édité un guide pratique à destination des habitants, guide disponible dans les mairies de chaque ville concernée par le PIG, ou sur le site de la Ville de Noyelles-Godault.

### [TÉLÉCHARGER LE GUIDE PRATIQUE](#)

Il explique le contexte, les enjeux et les objectifs du PIG et répond aux questions suivantes :

- Comment savoir si un terrain est dans le zonage PIG, et si oui, dans quelle zone ?
- Qu'impose le PIG ?
- Quelles occupations du sol sont autorisées (sous condition) ou interdites ?
- Quelles sont les dispositions à respecter dans le cadre d'un projet de démolition, construction, extension d'habitation ?
- Quelles démarches administratives sont à suivre ?
- Comment bénéficier du dispositif d'accompagnement, notamment financier, prévu par l'Etat ?



*"première fois qu'il y aura un recours contre l'Etat pour préjudice environnemental"*. L'action en justice s'appuie sur la "loi pour la reconquête de la biodiversité", entrée en vigueur en 2016. Elle stipule que *"toute personne responsable d'un préjudice écologique est tenue de le réparer"*, et reconnaît que les collectivités territoriales *"dont le territoire est concerné"* ont qualité à agir.

## Territoires et inégalités

### Environnementales =

 territoires pollués marqués

 par la présence de l'usine  
MetalEurope aujourd'hui fermée

 populations exposées à la  
pollution du sol par les métaux lourds

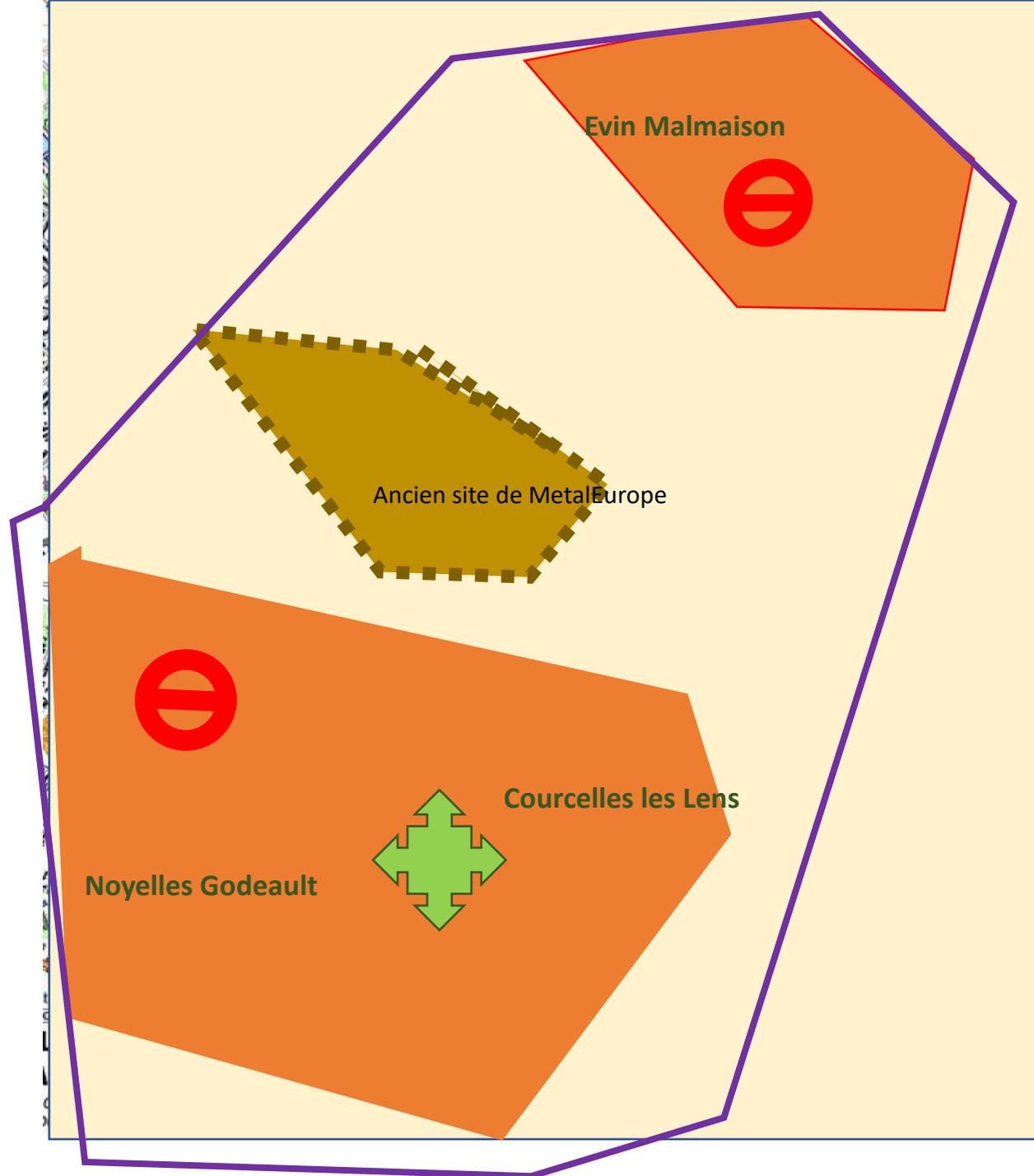
 effet sur la valeur des lieux =  
baisse des prix de l'immobilier

### Des inégalités difficiles à inverser

 dépollution du site

 zonage d'interdictions  
diverses ( agriculture, travaux) donnant  
droit à des compensations

 actions des maires et des  
habitants pour une justice  
environnementale



# Sur le plan des politiques de protection / difficultés à articuler justice sociale et environnement

Espaces protégés et inégalités



Jeudi 19 mai 2016, 18h30

Café librairie BD Fugue, centre Bonlieu

## Les nouveaux bourgeois des campagnes : vers une éviction rurale ?

*Par Samuel Depraz, agrégé de géographie et maître de conférences à l'Université Jean Moulin / Lyon 3. Ses thèmes de recherche portent sur les espaces ruraux, le développement local et les espaces naturels protégés en France, en Allemagne et à l'échelle européenne.*

justice spatiale | spatial justice

js | sj

mars 2017 **N°11** march 2017

Peuples autochtones et justice spatiale

Spatial Justice and Indigenous People

EDITO / EDITORIAL DOSSIER THÉMATIQUE / FOCUS ESPACE PUBLIC / PUBLIC SPACE JSSJ A LU / JSSJ REV

FR EN

**LES ESPACES PROTÉGÉS URBAINS, VECTEURS DE JUSTICE OU D'INJUSTICE POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES ? LES CAS DE XOCHIMILCO ET DES PARCS NATIONAUX DE MUMBAI ET DU CAP**

**URBAN PROTECTED A FORCES OF JUSTICE O INJUSTICE FOR INDIG POPULA-TIONS? THE OF XOCHIMILCO AND NATIONAL PARKS OF MUMBAI AND CAPE T**

[REVUES](#)[OUVRAGES](#)[QUE SAIS-JE ? / REPÈRES](#)[MAGAZINES](#)[MON CAIRN.INFO](#)[ACCUEIL](#) > [REVUES](#) > [REVUE](#) > [NUMÉRO](#) > [ARTICLE](#)

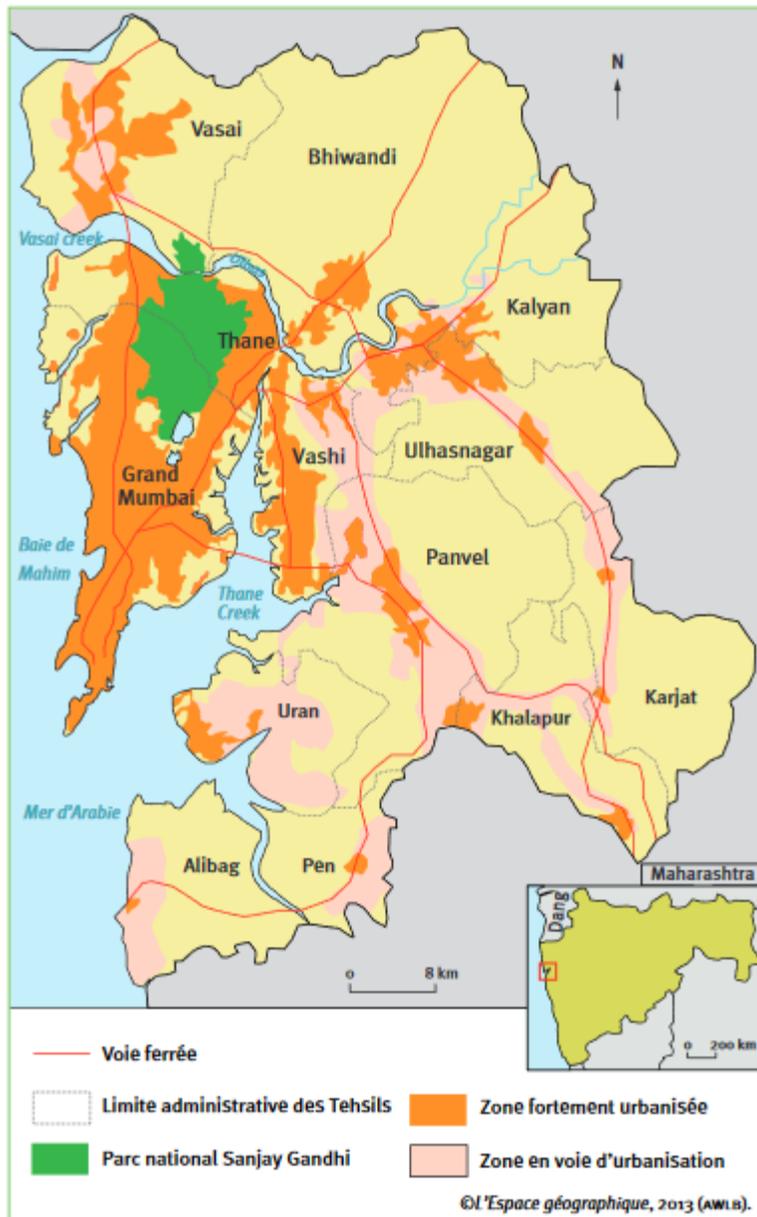
## Le territoire impossible des populations tribales du parc national Sanjay Gandhi (Mumbai, Inde)

Émilie Edelblutte, Yanni Gunnell

DANS **L'ESPACE GÉOGRAPHIQUE** 2014/1 (Tome 43), PAGES 1  
À 17

[CITER OU EXPORTER](#)[AJOUTER À MA BIBLIOGRAPHIE](#)[SUIVRE CETTE REVUE](#)[ARTICLE](#)[RÉSUMÉ](#)[PLAN](#)[BIBLIOGRAPHIE](#)[AUTEURS](#)[SUR UN SUJET PROCHE](#)[TÉLÉCHARGER](#)

This article is available in English on [Cairn International](#)



**Fig. 1/ Région métropolitaine de Mumbai**

Tabl. 2 : **SYNTHÈSE DES ENJEUX ENTRE LES ADIVASIS ET LE PARC NATIONAL SANJAY GANDHI, MUMBAI**

	Objectif	Stratégie	Moyens	Acteurs	Impact sur les Adivasi
Enjeux officiels	Conservation de la faune et de la flore	Sanctuarisation du parc	Ordre de la Cour suprême Plan de relogement hors du SGNP Construction d'un mur Incitation au départ (pot de vin, pressions) Combattre ceux qui profitent de la situation Forest Rights Act	Autorités du parc, écologiste, élites, activistes, ONG « vertes »	Expulsion
	Demande de justice sociale	Faire reconnaître les droits des Adivasis	Action d'entraide quotidienne (éducation, prévention...) Prôner une gestion participative du SGNP Unifier les Adivasis autour d'une identité culturelle Maintenir leur mode de vie traditionnel Développer des réseaux d'entraide	ONG « rouges », juges, avocats, politiciens locaux	Pérennisation de l'habitat ou relogement décent
Enjeux officieux	Intérêt politiques et financiers (spéculation foncière et immobilière)	Manipuler la cause tribale pour racheter les terres ou obtenir des votes	Forest Rights Act Unir les Adivasis autour d'une identité culturelle Offrir une sécurité (maison en dur, emploi, voiture) Maintenir le mode de vie traditionnel Pot de vin, aides financières Permettre aux Adivasis de contourner les interdits du parc (moyens de pression sur les autorités du parc)	Autorités du parc, écologistes, élites, politiciens locaux, marchands de sommeil (slumlords)	Sécurisation temporaire

Samuel Depraz et Stéphane Héritier, Emmanuelle Peyvel  
25 février 2009

La Cloche, 25 février 2009

## **Des espaces naturels protégés : pour quoi faire ?**

Débat avec Samuel Depraz, maître de conférence à l'université Jean Moulin Lyon 3 et  
Stéphane Héritier, maître de conférence à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne ; ils sont  
l'apartheid. Aujourd'hui encore, les espaces naturels protégés sont responsables de contraintes  
sur les droits coutumiers affectant jusqu'aux possibilités d'existence des tribus nomades,  
comme l'ont dénoncé les Massaïs en Tanzanie. Ils entraînent toujours des évictions et des  
déguerpissements forcés : on estime actuellement à 14 millions le nombre des réfugiés  
« victimes » de la protection de la nature (C. Geisler). Certes, aujourd'hui, la concertation et  
l'indemnisation des victimes sont encouragées mais elles restent le témoin en creux de la  
violence faite à ces populations et de la dépossession territoriale dont ils sont les victimes.

La dimension géopolitique des espaces naturels protégés peut être également interrogée par  
d'autres acteurs que ceux publics. Ainsi, des entreprises privées utilisent les espaces naturels  
protégés comme un outil marketing pour se forger une bonne image, en sponsorisant certaines  
actions. Certains particuliers vont même se substituer à l'autorité publique lorsqu'ils constatent  
des défaillances avérées de la part de l'Etat, notamment dans les pays du Sud, en achetant des  
terres à titre personnel pour ériger ces domaines en « réserves naturelles privées ». Parfois ces  
« espaces naturels protégés » deviennent en fait des isolats pour tourisme de luxe, où le label  
« réserve naturelle » est surtout une marque d'appel. Dans ce cas, l'espace dit naturel et  
protégé sert un contrôle territorial sélectif et élitiste.

Les organisations non-gouvernementales (ONG), comme WWF ou Greenpeace ne sont pas  
épargnées par cette logique géopolitique. Elles sont d'ailleurs parfois appelées BINGOS (*Big  
International Non-Governmental Organizations*) par leurs détracteurs. En faisant pression  
pour que la dette d'un pays pauvre soit réévaluée s'il s'engage dans un programme de  
protection de la nature, ou en se substituant à l'Etat dans la gestion de certains espaces  
naturels protégés, elles constituent en effet des acteurs géopolitiques de poids. Se pose alors  
au final la question d'une « ingérence écologiste » (G. Rossi) des pays du Nord sur le Sud.



# Climat : « L'environnement est la nouvelle frontière des inégalités »

---

## TRIBUNE

**Eloi Laurent**

Economiste

L'économiste Eloi Laurent assure, dans sa tribune au « Monde », que les inégalités environnementales risquent d'exploser au visage des responsables politiques.

Publié le 04 janvier 2019 à 06h38 - Mis à jour le 06 janvier 2019 à 15h06 | 🕒 Lecture 4 min.

 Article réservé aux abonnés

**Tribune.** La révolte des « gilets jaunes » est la première crise sociale-écologique de la France contemporaine. Elle pose la question majeure, trop longtemps éludée, du basculement dans la pauvreté des individus piégés par les énergies fossiles. De nombreuses crises suivront, certaines fulgurantes, d'autres lancinantes.

Pourquoi ? Parce que tous les défis écologiques sont des questions sociales.

L'environnement est la nouvelle frontière des inégalités : soit celles-ci seront désamorçées, soit elles exploseront au visage des responsables politiques comme autant de bombes sociales à retardement. Mais elles ne disparaîtront pas par

... des crises sociales-écologiques – est longue.

Face à ces crises sociales-écologiques, sommes-nous prêts ? A l'évidence, non. Nous avons de surcroît de bien mauvais réflexes politiques. Ainsi le gouvernement Macron-Philippe s'empresse de supprimer la taxe carbone devant la révolte sociale, amputant encore la famélique fiscalité environnementale française. Il ne faut pas jouer le social contre l'écologie à courte vue, mais travailler à intégrer les deux dans la durée. Comment ? En construisant la transition sociale-écologique.

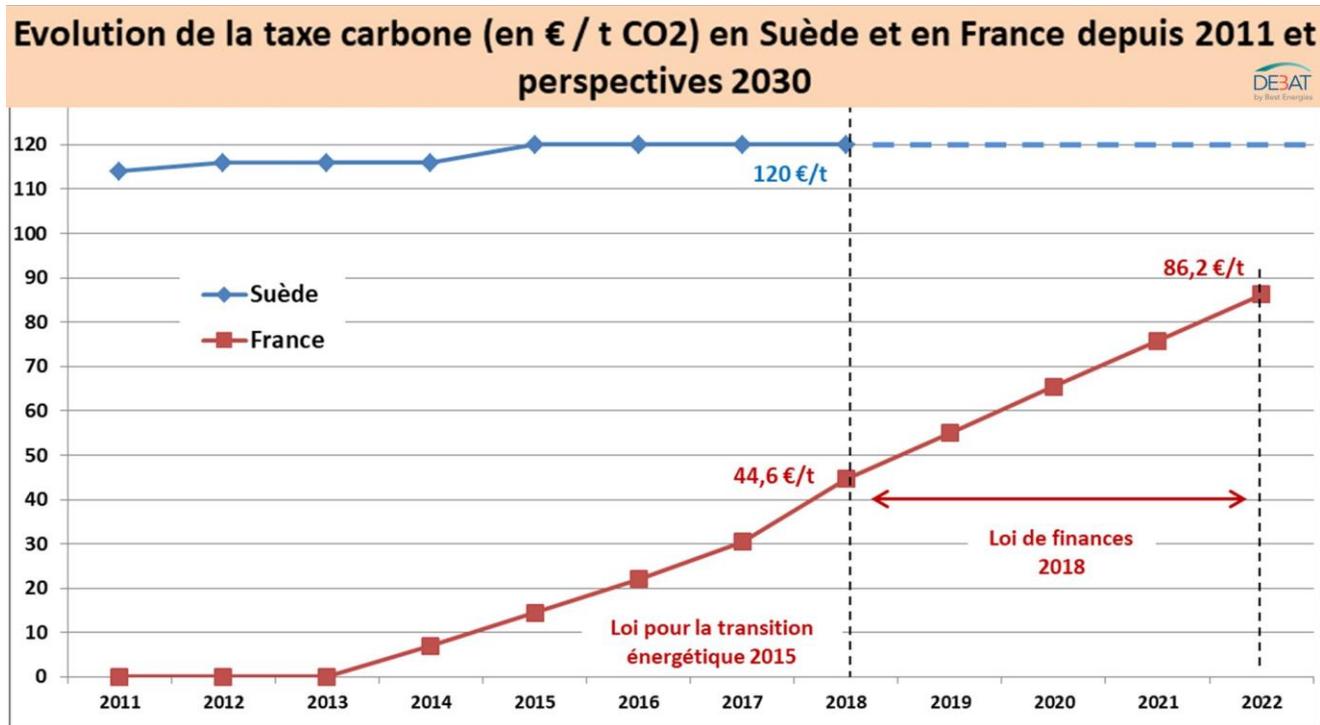
### **Transition sociale-écologique**

Pour le dire simplement : il n'y aura pas de transition écologique sans transition sociale. Il est donc indispensable d'articuler les crises écologiques avec les questions sociales, en gardant toujours à l'esprit que le processus de transition doit être juste. Cela suppose un changement des comportements et des attitudes s'appuyant sur un narratif mobilisateur, sur un récit commun positif – celui de l'apaisement simultané de la crise des inégalités et de la crise écologique. En outre, cette transition ne peut être que graduelle. Elle doit s'étayer sur des

# 44,60 euros

De 7 euros la tonne de CO2 en 2014, la taxe carbone a doublé en 2015 pour atteindre progressivement **44,60 euros** en 2018. Selon la loi de finances votée en 2018, elle devait même encore augmenter pour culminer à 100 euros d'ici la fin du mandat d'Emmanuel Macron.

Macron. 8 juil. 2020



**conclusion de ce gros chapitre / plusieurs type d'inégalités**

**pourrait-on les hiérarchiser ? y a-t-il des inégalités plus déterminantes que d'autres ?**

**quelles sont les difficultés pour analyser les inégalités ?**

-  ordres de grandeurs difficiles à comparer cf PIB
-  des indicateurs contestables / simplifie des situations complexes
-  pb de la comparabilité : des indicateurs adaptés au nord d'autres au sud
-  qu'est ce qu'on mesure vraiment ?
-  Pb de la multidimensionnalité des inégalités = un seul indicateur ne suffit pas / tous les indicateurs se répètent
-  A quelle échelle mesurer les inégalités ?